

AB 2000

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE AU CAPITAL DE 120.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 23, avenue Marceau à 75116 PARIS

397 553 538 RCS PARIS

945 9235

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R

14 JUIN 2007

N° DE DÉPOT

52687

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 29 MAI 2007

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 mai 2007,
il est littéralement extrait ce qui suit :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société FVA - FROMANTIN VIVIAN ET ASSOCIES, pour une durée de six exercices soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- o Monsieur Xavier FROMANTIN,
Commissaire aux Comptes Inscrit,
demeurant à 78000 VERSAILLES, boulevard de Glatigny, n° 32,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Xavier FROMANTIN a fait savoir qu'il acceptait ce mandat.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean Louis VIVIAN, pour une durée de six exercices soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- o le Cabinet GEORGES REY CONSEILS
ayant son siège social à 94160 SAINT MANDE, avenue de Saint
Mandé, n° 109,
immatriculée au RCS de CRETEIL sous le n° 410 365 837

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Cabinet GEORGES REY CONSEILS a fait savoir qu'il acceptait ce mandat.

Pour extrait et mention.
Le Président
A. BOUBLIL

*Certifié conforme
Le Président
Ah Boulbil.*